

Conférence des Eglises protestantes des Pays latins d'Europe

HISTOIRE (texte adapté de l'exposé du professeur Gérard Deltheil à l'Assemblée Générale de Lyon, le 29 mai 2010, à l'occasion des 60 ans de la CEPPLÉ)

« 1950 - Le Conseil Oecuménique vient de se constituer officiellement à l'Assemblée d'Amsterdam. Le souci de la solidarité entre Eglises l'amène à se préoccuper de la situation précaire des protestants en Italie, et des entraves à la liberté religieuse, dont souffrent les Eglises Protestantes en Espagne et au Portugal, alors même que vient d'être adoptée par l'ONU la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Co-président du Conseil Œcuménique, le pasteur M. Boegner convoque à Paris le 1er février 1950 une conférence pour évaluer les besoins et coordonner les efforts.

Ainsi naquit la CEPPLÉ.

Quelques mois plus tard, en septembre 1950, à l'initiative du Département d'Entraide des Eglises du COE, se tient à Torre-Pellice ... la première Conférence des Eglises Protestantes des Pays latins d'Europe. Grandeur et misère des Eglises minoritaires, tel est le thème de l'assemblée, que développe le pasteur Visser't Hooft, Secrétaire Général du COE.

Les années passent. Le sentiment se répand que, dans leur fragilité, les Eglises dites minoritaires sont porteuses pour d'autres d'une parole d'avenir. Ce qu'exprimera la troisième Assemblée Générale qui se réunit à Leysin (Suisse) en octobre 1963 : *Notre situation minoritaire, si nous l'entendons comme une vocation et non comme une réalité sociologique, peut aider l'Eglise d'aujourd'hui à se comprendre comme minorité ...* Un second point est à l'ordre du jour de cette assemblée de Leysin : la question des migrations. C'est le professeur André Philip, un économiste protestant, adepte du christianisme social, qui intervient sur ce thème. *Le problème n'est pas nouveau, souligne-t-il, mais il se posera avec acuité dans les vingt prochaines années. L'émigration ne sera plus principalement intra-européenne, mais elle viendra d'Afrique.* D'où l'invitation pressante aux Eglises à travailler cette question, et la décision de l'assemblée de l'inscrire dans son programme pour l'avenir.

En septembre 1968, Le Chambon sur Lignon accueille la seconde assemblée de la CEPPLÉ (121 participants, les travaux durent une semaine). Exposé du Professeur H. d'Espine, de la Faculté de Théologie de Genève : *La situation du protestantisme dans les pays latins implique une vocation spécifique* qu'il définit par quatre éléments : l'évangélisation, la lutte pour la liberté religieuse, un ministère prophétique, une responsabilité à l'égard de régions extra-européennes (Afrique, Amérique latine). Trois conditions pour répondre à cette vocation : un renouveau spirituel, une solidarité (spirituelle et matérielle), une plus grande unité.

1975 - La révolution des œillets vient de renverser l'année précédente au Portugal le

régime fondé par Salazar. Lisbonne est en pleine effervescence, lorsque s'y réunit la conférence des Facultés de théologie des pays latins, un des plus anciens et des plus durables réseaux de la CEPPLÉ.

A l'origine, la CEPPLÉ fut une réponse concrète à une situation historique donnée. Peu à peu s'est tissé un réseau de relations et d'échanges ... Les liens noués, au travers de l'Eglise Réformée de France (EPUdF), avec l'Eglise évangélique de Rhénanie (EKIR)... Une histoire s'est tissée entre nos Eglises latines et ces Eglises du Nord, ainsi qu'avec plusieurs Eglises de l'Est, affrontées dans des contextes différents à des défis comparables. » (Entier de l'intervention de Gérard Deltheil sur le site <http://www.cepple.eu>)

Depuis, les activités de la CEPPLÉ se formalisent autour de 3 pôles : les échanges catéchétiques, la formation théologique et le rôle des Eglises du sud face à la migration. Un colloque sur une bénédiction des couples de même sexe s'est tenu en 2012.

Septembre 2014 - la dernière Assemblée Générale de la CEPPLÉ s'est tenue à Malaga ; le Professeur Ermanno Genre y a cédé la présidence au pasteur Alfredo Abad. La Conférence des Eglises Protestantes des pays latins y est devenue le 4^e groupe régional de la CEPE.

En 2015, la CEPPLÉ a lancé un réseau médias (presse écrite, radio et télévision) en vue de partager les expériences propres à renforcer la présence médiatique des Eglises.

Appartiennent à la CEPPLÉ les Eglises suivantes:

BELGIQUE

- l'Eglise Protestante Unie de Belgique

ESPAGNE

- Eglise Evangélique Espagnole
- Eglise Episcopale Réformée Espagnole

FRANCE

- Eglise Protestante Unie de France
- **Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine**
- Union Nationale des Eglises Protestantes Réformées Evangéliques de France
- Fédération des Eglises Evangéliques Baptistes de France

ITALIE

- Eglise Vaudoise d'Italie
- Eglise Méthodiste d'Italie
- Union chrétienne Evangélique Baptiste d'Italie

PORTUGAL

- Eglise Evangélique Presbytérienne du Portugal
- Eglise Evangélique Méthodiste du Portugal
- Eglise Catholique Apostolique Evangélique Lusitanienne

SUISSE

- Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud
- Eglise Protestante de Genève

- Eglise Réformée Evangélique de Neuchâtel
- Union Synodale Berne-Jura
- Eglise Evangélique réformée du canton de Fribourg
- Eglise Réformée Evangélique du canton du Valais
- Eglise Evangélique Réformée du canton des Grisons